



**BILAN DE LA SESSION  
PARLEMENTAIRE**

JUIN 2023

BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

## UNE VAGUE DE RÉFORMES EN VUE

---

La session parlementaire de l'hiver 2023 a vu une série de réformes déposées ou annoncées par plusieurs ministres. La création de l'agence Santé Québec et de l'Institut national d'excellence en éducation, les consultations dans le domaine de l'énergie, la révision des claims miniers – bref, il semblerait que tous les ministères ont mis la main à la pâte dans un effort collectif de renouveau.

Malgré tous ces changements, le sujet chaud de l'heure demeure l'approvisionnement énergétique du Québec. Toutes les options sont sur la table pour aller chercher les mégawatts (MW) manquants pour électrifier le Québec. Tous les promoteurs de projets nécessitant de l'énergie se demandent s'ils pourront voir le jour – sauf pour la filière batterie qui a conquis le cœur du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie Pierre Fitzgibbon.

Enfin, cette session parlementaire a aussi été marquée par un recul important de la CAQ : l'abandon du troisième lien de Québec – pourtant une promesse phare lors des élections de 2022. Le gagnant de cette situation est le Parti Québécois (PQ), dont les intentions de vote ont augmenté dans les sondages. La Coalition Avenir Québec (CAQ) demeure toutefois bonne première dans les intentions de vote des Québécois et Québécoises, démontrant la force de ce parti et de son chef François Legault.



## INTENTIONS DE VOTE



36%



22%



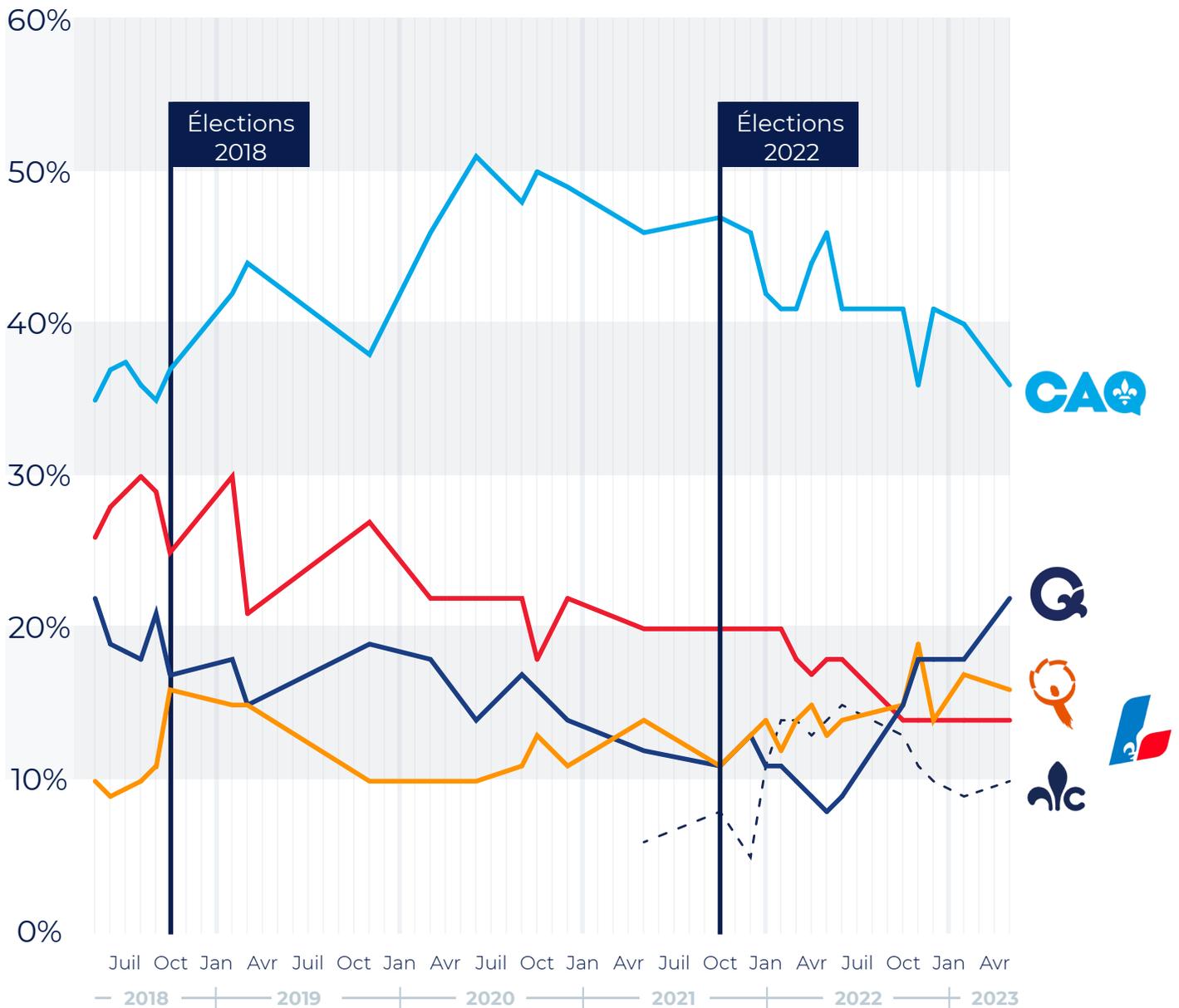
16%



14%



10%



Source : Léger, mai 2023



## LA SESSION EN CHIFFRES

### VOLET ÉCONOMIQUE

---

**Scénario de croissance**

**+0,6 %**

**Scénario de récession**

**-0,8 %**

Croissance économique prévue du Québec  
en 2023, selon le budget du 21 mars 2023

---

**115,5 G\$**

Budget de dépenses 2023-2024

---

**4,0 G\$**

Déficit en 2023-2024

---

Retour à l'équilibre budgétaire prévu en

**2027-2028**



3

**Projets de loi présentés  
à la session d'automne  
et traités à l'hiver**

---

21

**Projets de loi présentés  
à la session d'hiver**

---

18

**Projets de loi adoptés à  
la session d'hiver**



# ENJEUX IMPORTANTS

DE LA SESSION PARLEMENTAIRE À L'HIVER 2023



## LES PRIORITÉS DE LA CAQ



### SANTÉ

Avec ses 300 pages et 1100 articles, le dépôt du projet de loi 15 a marqué la session parlementaire. Faisant suite au Plan Santé présenté par le ministre de la Santé Christian Dubé à l'hiver dernier, le projet de loi viendrait réformer l'ensemble du réseau de la santé, en commençant par la création de Santé Québec, une agence qui serait responsable de la coordination des opérations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le ministère demeurerait responsable de la définition des grandes orientations et de la planification. Un autre volet important du projet de loi est l'amélioration de l'accès aux soins de santé et de services sociaux qui se traduirait notamment par le renforcement de la collaboration entre les professionnels de la santé et par la décentralisation de la gestion. Les syndicats ont accueilli le projet de loi de manière hostile dénonçant la centralisation qu'exercerait l'agence sur les conditions de pratique. Néanmoins, le projet de loi est perçu comme une opportunité de résoudre certains problèmes majeurs du système de santé québécois comme l'accès à un professionnel de la santé et le fardeau administratif.



### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La course internationale pour produire l'intelligence artificielle (IA) la plus intelligente à l'instar de ChatGPT rendue publique en novembre 2022 a propulsé les gouvernements dans une course pour la dompter. Le gouvernement ambitionne d'avoir une position dominante sur le marché international comme indiqué par le ministre Fitzgibbon et la contribution financière de 21 M\$ à l'Institut québécois d'intelligence artificielle. Le moratoire sur le développement de l'IA demandé publiquement par des centaines de grands noms du monde des technologies et de la communauté scientifique illustre les préoccupations grandissantes en matière de gouvernance de l'IA qui obligent les gouvernements à créer rapidement un encadrement réglementaire et éthique pour éviter les dérapages.

Le Canada a affirmé apporter des réponses dans son projet de loi C-27. Les compétences québécoises en la matière ont été abordées à l'occasion d'un forum non partisan tenu à Montréal en avril dernier, mais la nécessité d'un dialogue social public en commission parlementaire et la question législative demeure. Le ministre Fitzgibbon a confirmé qu'il y aurait « ultimement » une législation et entend s'appuyer - entre autres - sur le Conseil de l'innovation du Québec pour mettre en place des forums publics sur la question.



## FILIÈRE BATTERIE

La filière batterie est LE dossier économique du gouvernement comme en témoignent les annonces d'investissements. Au courant de la session, le gouvernement a accordé une importance capitale à la filière batterie et aux minéraux critiques et stratégiques (MCS), décision qui se reflète dans ses priorités. Des partenariats ont été développés avec des entreprises et des organisations pour favoriser l'innovation, la recherche et le développement dans le secteur de la filière batterie et des MCS. Notamment, le gouvernement a récemment annoncé le lancement de la Vallée de la transition énergétique, soit une zone d'innovation consacrée à accélérer le développement de la filière batterie et l'électrification des transports, de décarboner le secteur industriel-portuaire et d'optimiser la production et l'utilisation de l'hydrogène vert dans la chaîne industrielle.

En avril dernier, le ministère des Ressources naturelles a lancé des consultations pour guider les décisions politiques et réviser l'application des claims miniers. Cette initiative vise à assurer l'accès aux minéraux nécessaires pour la chaîne d'approvisionnement des batteries. Le gouvernement s'est également engagé à promouvoir le développement durable et la responsabilité sociale dans l'exploration, l'extraction et la production de ces ressources. Les résultats des consultations seront utilisés pour élaborer des politiques et qui soutiendront la croissance et la compétitivité de la filière tout en veillant à la protection de l'environnement et à la participation des parties prenantes concernées.



## ÉNERGIE

Le ministre Fitzgibbon est clair : la fin des surplus d'électricité signifie que des choix devront être faits sur la façon dont les MW disponibles du réseau d'Hydro-Québec seront alloués. Les projets économiques de plus de 5 MW devront se conformer à

### 4 critères d'évaluation :

LA POSSIBILITÉ DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU

LES RETOMBÉES SUR L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

LA CONCORDANCE DE CEUX-CI AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GOUVERNEMENT

Le ministre Fitzgibbon souhaite des changements d'habitudes de consommation parmi la population pour réduire la pression sur le réseau électrique. Le débat se poursuivra cet été alors que les groupes intéressés pourront présenter des mémoires sur le sujet au gouvernement, puis cet automne avec le dépôt d'un projet de loi sur l'avenir des énergies propres.



### LES ENJEUX QUI FONT COULER DE L'ENCRE

---



#### TROISIÈME LIEN

---

Depuis 2018, le projet de construction d'un lien autoroutier entre Lévis et Québec était défendu sur toutes les tribunes par le premier ministre Legault et le gouvernement. Renversement de situation en avril 2023 alors que la ministre des Transports Geneviève Guilbault est celle qui a été mandatée pour annoncer à la population que la CAQ revient sur cet engagement pourtant phare, lui préférant désormais un tunnel bitube exclusivement dédié au transport en commun. Ce changement de cap a mis plusieurs députés caquistes de la région qui avaient fait la promotion du troisième lien pendant la campagne électorale dans l'eau chaude, dont le ministre de l'Éducation Bernard Drainville, la ministre des Relations

internationales et de la Francophonie Martine Biron et le ministre de la Cybersécurité et du Numérique Éric Caire. Bref, quoi qu'en dise le premier ministre Legault, cette volte-face constitue une promesse brisée qui plonge la CAQ dans ce qui représente peut-être la plus importante crise de sa courte histoire. Les derniers résultats des sondages sur les intentions de vote dans la région métropolitaine de Québec en témoignent. Dégringolant de 40 à 26%, la CAQ se fait damner le pion par un Parti Québécois qui bondit à 28%. Reste à voir si les conservateurs d'Éric Duhaime, dont les principaux appuis sont justement concentrés dans la région, arriveront également à tirer leur épingle du jeu.



# ENJEUX IMPORTANTS

LES ENJEUX QUI FONT COULER DE L'ENCRE



## RÉVISION SALARIALE DES DÉPUTÉS

Le 11 mai 2023, le ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette déposait le projet de loi 24 afin d'augmenter le salaire annuel des élus de l'Assemblée nationale de 30 000\$. Cette augmentation arrivait au moment où le gouvernement négociait avec les employés de l'État, notamment les enseignants qui ont obtenu une augmentation de salaire d'au moins 9% sur 5 ans. Interrogé quant aux augmentations accordées aux députés et les demandes des enseignants, le ministre Drainville a critiqué maladroitement le parallèle entre les deux corps de métier. Devant la déferlante de critiques à son égard de la part de parlementaires et de citoyens, il s'est excusé quelques jours après sa déclaration. En effet, un sondage Léger démontrait que 74% des Québécois et Québécoises étaient contre la hausse salariale de 30 000\$ par année des députés. Malgré les critiques et la controverse, le projet de loi a été adopté cette semaine.



## IMMIGRATION

Le dossier de l'immigration est revenu à l'avant-scène politique plus récemment en réaction à l'Initiative du siècle qui proposait d'accroître notablement le nombre d'immigrants au Canada pour viser une population de 100 millions de Canadiens. Après s'être insurgé contre l'idée, qui risquerait d'avoir pour effet de noyer le Québec francophone, le gouvernement a proposé de rehausser le plafond à 60 000 nouveaux arrivants annuellement au Québec. Cette dernière aura évoqué plusieurs fois depuis son arrivée au gouvernement le souhait d'avoir une immigration 100% francophone. C'est dans ce même ordre d'idée que la ministre de l'Immigration Christine Fréchette veut instaurer des exigences en matière de connaissance du français pour les immigrants économiques. Des critères de connaissances seront exigés, mais le gouvernement s'est finalement rangé derrière les arguments du milieu des affaires aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre. Suite à de nombreux faux pas et quatre ministres de l'Immigration s'étant passé le relais depuis l'arrivée au pouvoir du parti, il semble que l'immigration soit dorénavant perçue, même par la CAQ, comme une solution à de nombreux problèmes. En attendant les consultations à l'automne prochain, une chose est certaine : le sujet de l'immigration n'est pas facile pour la CAQ, sauf durant les élections.



## BILAN DES PARTIS



### COALITION AVENIR QUÉBEC

---

L'adage dit qu'un deuxième mandat est toujours plus difficile que le premier et cette règle reste vraie pour la CAQ, qui a connu une fin de session beaucoup plus corsée que souhaité. La CAQ a démontré beaucoup d'aplomb dans certains dossiers stratégiques, notamment ceux de l'énergie et de la santé, mais les faux-pas se sont multipliés au cours des trois premiers mois de l'année, entachant l'image du gouvernement. Le fiasco informatique de la SAAQ, le revirement dans le dossier du troisième lien, les déclarations du député Pierre Dufour sur les Premières Nations en sont des exemples. La machine de communication et de stratégie du gouvernement s'est ressaisie à partir de la

mi-mai. La nomination de Michael Sabia à la tête d'Hydro-Québec et des travaux sur la justice et santé mentale (loi P-38) par Lionel Carmant ont été bien accueillis dans leurs milieux respectifs. Cela semble avoir brisé ce cycle de controverses et les troupes caquistes ont pu finir la session parlementaire avec quelques bonnes notes : la solidité du ministre de la Sécurité publique François Bonnardel face à la crise des feux de forêt et l'excellence du premier ministre Legault en gestion de crise, la création de *Francisation Québec*, la présentation d'un projet de loi pour lutter contre l'obsolescence programmée et l'annonce d'un nouveau chantier sur la santé mentale ont été relativement bien accueillis.



## PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

---

Lors de cette session parlementaire, le Parti libéral du Québec (PLQ) a connu des événements majeurs, notamment une éventuelle course à la chefferie suite à la démission de Dominique Anglade. Ce sujet était sur les lèvres de tous les partisans lors du conseil général annuel à la fin du mois de mai, mais qui n'apparaît nulle part sur la scène publique. L'événement a été le seul fait saillant du PLQ pendant la session parlementaire. Il a par ailleurs été marqué par des propositions nationalistes sur les relations fédérales, soulignant une volonté de redéfinir les politiques du Québec au sein de la fédération canadienne et occasionnant une division au sein des membres du parti. Le parti a également tenté d'utiliser son rôle d'opposition officielle en présentant la CAQ comme un gouvernement « brouillon » dans l'espace public, cherchant à affaiblir son image. Les députés libéraux ont également soutenu le projet de loi 24 sur la rémunération annuelle des députés, suscitant des réactions au sein de la population. Dans l'ensemble, cette session parlementaire a été marquée par des mouvements internes et des discussions sur l'orientation future du PLQ.



## QUÉBEC SOLIDAIRE

---

Québec Solidaire (QS) a continué à s'affirmer comme une opposition crédible devant le gouvernement, mais le départ de Manon Massé comme co-porte-parole a davantage retenu l'attention que les travaux en chambre. Enfant de la loi 101, la députée de Mercier Ruba Chazal a annoncé se porter candidate à la co-chefferie à travers ses intentions en matière de protection du français. La seconde en liste est l'ex-candidate Émilise Lessard-Therrien qui se battra pour l'accès aux services publics en région. La députée de Sherbrooke Christine Labrie est toujours en réflexion. Le jeune parti semble plus concerné par les enjeux internes que par sa place dans la sphère publique. Au mois de novembre prochain, les militants de QS devront voter pour la prochaine co-porte-parole du parti et un nouveau souffle sera donné au parti de gauche.



## PARTI QUÉBÉCOIS

---

La baisse de popularité de la CAQ a grandement profité au PQ notamment dans la région de Québec. Avec seulement trois députés, la formation a réussi à capter l'attention des médias avec une habile stratégie de communication. Menée par un Paul Saint-Pierre Plamondon qui voit sa notoriété grandir à travers la province, la formation politique a su jumeler aux courtes périodes d'allocutions qui sont données au troisième groupe d'opposition des initiatives suivant leurs propres priorités. La demande de déclassification des documents du référendum de 1995 qui a fait récemment les manchettes s'inscrit dans cette stratégie de communication. La formation aura cependant encore beaucoup de chemin à faire si elle désire aspirer un jour à reprendre le pouvoir.



## PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

---

Avec la fin de la pandémie, le Parti Conservateur du Québec (PCQ) s'est cherché des dossiers à mettre de l'avant pour rester présent dans l'actualité. À défaut de se faire élire et tentant de ne pas être victime de sa faible visibilité, Éric Duhaime a opté pour une stratégie qui repose sur la multiplication des pétitions citoyennes. Le PCQ n'aura trouvé que la présence des *drags queens* et la « guerre contre la fête des mères » pour générer de l'attention dans les médias. Plus récemment, le chef du PCQ a déposé une pétition intitulée « Protéger nos enfants ». À croire que le PCQ ne dispose que d'une chose : la polémique. Sans représentation à l'Assemblée nationale, le parti perd de son envol et devra trouver une manière de s'imposer sur d'autres thèmes s'il ne veut pas continuer de voir son électorat diminuer.



# LE MONDE MUNICIPAL S'INVITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



## HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

---

Suite à un incendie qui a fait sept morts dans le Vieux-Montréal, incluant dans des logements loués sur Airbnb sans permis, la ministre du Tourisme Caroline Proulx a déposé un projet de loi proposant des amendements qui resserrent la vis pour les plateformes de location à court terme. Les plateformes de type Airbnb auront maintenant la responsabilité de vérifier si les annonces sont bel et bien enregistrées, sous peine d'amendes allant jusqu'à 100 000\$ par annonce. Les municipalités et le gouvernement du Québec se sont également renvoyé la balle en termes de responsabilité pour faire inspecter les logements à louer et leur conformité. Chacune des instances a déclaré que leurs inspecteurs n'étaient pas responsables de ces vérifications. Résultat : Airbnb et les autres plateformes similaires se voient maintenant octroyer la tâche de vérifier que les logements et les permis inscrits sur leurs sites sont valides et conformes, avec un projet de loi qui a été adopté à la toute fin de la session.



## RÉFORME DE L'EXPROPRIATION

---

Le 25 mai 2023, la ministre Guilbault a présenté le projet de loi 22 modifiant la *Loi sur l'expropriation* pour établir un nouveau cadre en la matière. Avec pour objectif de favoriser la transparence, la participation citoyenne et la protection des droits des propriétaires, le projet de loi met également l'accent sur la définition de critères clairs pour déterminer les indemnités versées aux propriétaires qui ne correspondra plus à la valeur du propriétaire, mais à sa valeur marchande conjuguée au potentiel d'utilisation de la propriété visée. Cette proposition soulève plusieurs enjeux comme les effets sur les investissements et les impacts sur les projets de développement. Cependant, la ministre Guilbault entend s'attaquer aussi aux expropriations abusives et a proposé des recours pour les propriétaires qui estiment avoir été injustement traités. Enfin, ce projet de loi tentera également de régler certains défis majeurs en lien avec l'environnement et la crise du logement, notamment en protégeant davantage les milieux naturels et en permettant la réalisation plus rapide et moins onéreuse de projets d'intérêt public, comme des logements sociaux, des écoles ou du transport en commun.

# CONCLUSION

---

Bien que la session fût légèrement moins volumineuse en termes de législation adoptée, plusieurs projets de loi ont été déposés juste avant la fin de la session en prévision de la session d'automne. Notamment, le très attendu projet de loi 31 sur l'habitation a été déposé au tout dernier jour de la session, à la grande déception des oppositions qui voulaient pouvoir l'adopter avant le 1<sup>er</sup> juillet. Parmi les autres grands chantiers qui devront poursuivre leurs activités en septembre, on y retrouve le projet de loi 29 sur l'obsolescence programmée, le projet de loi 22 sur l'expropriation, et l'omnibus numéro 30, qui modifie diverses dispositions, principalement dans le secteur financier. Finalement, le projet de loi que les oppositions qualifient de « mammouth législatif » en matière de santé verra ses études détaillées se poursuivre, et plusieurs se questionnent même sur la capacité de la commission à réussir à l'adopter pendant la session d'automne, considérant qu'il possède plus de 1100 articles et que de très nombreux amendements sont attendus. Le premier ministre lui-même a annoncé que la session d'automne sera « chaude ». Ce n'est donc pas le travail qui va manquer pour les députés à la rentrée.



T. 514.874.1925

F. 514.874.0953

@. pryan@ryanap.com

180, Rue Peel, bureau 400,  
Montréal (Québec) H3C 2G7

[www.ryanap.com](http://www.ryanap.com)